



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Dégradation alarmante des services d'urgence au cours de l'été 2023

Question écrite n° 11224

### Texte de la question

Mme Caroline Colombier alerte M. le ministre de la santé et de la prévention sur la dégradation alarmante des services d'urgence. L'enquête inédite du syndicat Samu Urgences de France (SUdF), publiée le mercredi 6 septembre 2023, a révélé que le manque de personnels a entraîné la fermeture massive d'urgences et de centres 15 sur la période s'étendant du 1er juillet au 31 août 2023. En effet, le fonctionnement des urgences n'a jamais été aussi altéré, car 163 services d'urgences sur 389 établissements ont dû fermer au moins une fois, soit plus d'1 service sur 5. Dans les structures mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR), jusqu'alors préservées, la situation est tout aussi catastrophique puisque 70 % d'entre eux ont réduit le nombre d'ambulances mobilisables. Ce sont donc près de 166 SMUR (sur 233 SMUR participants à l'étude en question) qui ont fermé au moins une ligne durant l'été 2023. Concernant les SAMU, les trois-quarts des centres 15 ont manqué de personnels et ont eu besoin de renforts pour les postes d'assistants de régulation médicale. Aucune région n'est épargnée, car près de deux tiers des départements sont touchés par des fermetures de lignes SMUR. Ces fermetures concernent des lignes de secondaire assurant les transferts inter-établissements, mais également de primaire. En fin de compte, cette dégradation généralisée entraîne de graves retards de prise en charge et de soins pour les patients, mais aussi un épuisement des personnels sollicités. Cette tension accroît les difficultés déjà existantes dans le secteur médical et hospitalier qui se dégrade d'année en année, mettant en péril la prise en charge des Français. Aussi, elle lui demande quelles mesures il envisage pour endiguer cet effondrement, pour fluidifier l'aval des urgences, pour favoriser l'arrivée de nouveaux personnels et pour améliorer la coordination territoriale en cas de fermeture simultanées de centres afin d'éviter la création de zones blanches.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Colombier](#)

**Circonscription :** Charente (3<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11224

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Santé et prévention](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 septembre 2023](#), page 8067

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)